



Appel à candidature

pour le stationnement et l'exploitation de péniches d'animation sur le domaine public fluvial des canaux parisiens

Identification de l'organisme

Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements

Correspondant

Service des Canaux

62, quai de la Marne 75019 PARIS

Tél. 01 44 89 14 38 - Fax 01 44 89 14 48

Objet

Appel à candidature à destination des opérateurs économiques (associations, entreprises...) qui souhaitent développer des activités culturelles et/ou de loisirs sur le plan d'eau, par l'utilisation d'un établissement flottant, agréé pour recevoir du public.

Description du site d'exploitation

La ville de Paris propose 12 stationnements pouvant accueillir des péniches de type Freycinet. 5 emplacements sont localisés sur le bassin de la Villette, 4 sont sur le bassin de la Villette Élargi, 1 l'est au niveau du parc de la Villette et 2 sont présents sur le bassin de Pantin.

Dossier de candidature à retirer auprès de :

par courriel, auprès d'Adrien Ducros, secrétaire du service des canaux de la ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements.

En précisant l'objet suivant : « Appel à candidature 2017 péniches d'animation. »

adrien.ducros@paris.fr - Tél. 01 44 89 14 38

Date limite de dépôt des dossiers de candidature

Vendredi 31 mars 2017 à 17h00 précises

soit par pli porté à l'adresse ci-dessous, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h, et remis contre récépissé délivré par le service des canaux,

soit par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) :

Service des canaux - Ville de Paris

Direction de la voirie et des déplacements

62, quai de la Marne 75019 PARIS

Justificatifs à produire

Éléments sur la structure candidate

Identification du porteur du projet et de son équipe, modalités prévisionnelles de financements, et comptes annuels des trois derniers exercices le cas échéant pour une structure déjà en activité.

Exposé du projet d'activités

Concept et philosophie du projet ; hypothèse de fréquentation ; organisation ; moyens humains et matériels ; offres tarifaires ; données prévisionnelles sur le projet d'activité.

Exposé du projet d'investissements

Estimation et phasage de l'investissement (calendrier).

Coûts d'exploitation et amortissements sur la durée de l'exploitation.

Critères d'attribution

- projet original qui contribue à l'attractivité de la voie d'eau,
- d'une activité respectueuse de l'environnement et de l'écosystème local,
- d'un modèle économique et d'un calendrier réalistes et travaillés,
- d'une activité respectueuse du cadre de vie local

Période d'attribution

Juillet 2017.